

INFOS **SUD** Éducation Calvados



Jeudi 18 juin 2015

ENSEIGNEMENT 1^{er} DEGRÉ

CAPD DU 4 JUIN 2015

Voici **la déclaration** de SUD Education à la CAPD du 4 juin. Lors de cette phase principale du mouvement des personnels, 477 personnes ont obtenu un poste et 304 retrouvent leur poste. Il reste 221 participant-es sans poste après mouvement. A l'issue de cette phase principale, 29 postes restent vacants : 11 directions, 3 en ASH, 15 postes de brigades. Il reste 23 compléments de postes réservés aux stagiaires à organiser.

Les projets d'affectation des enseignant-es sans poste seront connues le 30 juin pour une validation en groupe de travail le jeudi 2 juillet.

Les enseignant-es qui intègrent le Calvados par ineat seront nommé-es lors de la seconde phase d'ajustement, des fiches de vœux leur seront transmises début juillet.

COMITÉ HYGIÈNE SÉCURITÉ ET CONDITIONS DE TRAVAIL SPÉCIAL DÉPARTEMENTAL DU 8 JUIN 2015

Voici **la déclaration** de SUD Education au CHSCT-SD du 8 juin.

EXERCICE DU DROIT SYNDICAL RENDU IMPOSSIBLE

Nous faisons l'expérience quotidienne de la diminution du temps consacré au travail en équipe, réduit à trouver comment répondre aux urgences quotidiennes et aux prétendues nécessités de service.

Où sont passés les temps de réflexion collective sur temps de travail prévus par le décret 82-447 relatif à l'exercice du droit syndical ?

La réforme de 2008 qui a supprimé la classe le samedi matin a confisqué ce temps de réunion d'information syndicale. L'intensification de notre rythme de travail par la mise en place de la semaine à quatre jours et demi avec le mercredi matin ne permet plus de se rencontrer sur ce jour. La circulaire ministérielle des modalités de mise en œuvres de ces RIS rend impossible la participation sur temps de classe d'un maximum de collègues.

La densification de notre travail, parfois jusqu'à la surcharge, la perte de sens dans l'exercice de notre métier vont de pair avec l'individualisation de nos pratiques professionnelles et de leur évaluation. C'est le fruit des techniques managériales dans l'éducation nationale qui soumet l'école aux objectifs d'un libéralisme décomplexé.

Emparons-nous de nos droits au travail (RIS, 12 jours de formation syndicale sur temps de travail), donnons-nous les moyens d'agir ensemble, de conquérir des espaces pour penser notre travail.

Rejoignez-nous lors des collectifs, stages, réunions syndicales de SUD éducation pour construire des réflexions et des luttes.

FUSION DES ACADÉMIES DE CAEN ET ROUEN : AUCUN PRISE EN COMPTE DU POINT DE VUE DES PERSONNELS

Un projet de fusion est probable entre l'académie de Caen et l'académie de Rouen. Le Conseil des Ministres du 22 avril a donné mission à 9 recteurs pour réfléchir à des rapprochements pouvant aller jusqu'à la fusion d'académies : « Chacun d'entre eux mène, en lien avec le préfet préfigurateur et les autres recteurs concernés, la concertation avec les organisations syndicales pour élaborer un projet d'organisation inter-académique, pouvant aller de dispositifs de coopération renforcée à une intégration conduisant à une fusion d'académies.

Ces projets de convergence sans alignement sur les nouvelles régions feront également l'objet de décisions en juillet 2015. » Nous contestons cette marche forcée sans aucune concertation sérieuse. A ce jour seul le Comité technique spécial du 4 juin restreint aux seuls personnels exerçant en DSDEN et au rectorat a été sollicité, et sans aucun document, alors qu'une fusion aurait un impact pour l'ensemble des personnels. Le recteur n'avait pas prévu un point sur la réforme territoriale au CTA du 10 juin.

Si ce regroupement devait se faire, les conditions de travail des personnels seraient modifiées de manière substantielle, et la réunion du CHSCT académique serait de rigueur comme le notifie l'article 57 du décret D82-453 du mai 1982. « Le Comité Hygiène, Sécurité et Conditions de Travail [CHSCT] est consulté : sur les projets d'aménagement importants modifiant les conditions de santé et de sécurité ou les conditions de travail, et notamment avant toute transformation importante des postes de travail découlant de [...] l'organisation du travail ».

La réunion du CHSCT, qui est au coeur des démarches d'identification, d'évaluation et de prévention des risques professionnels, permettra d'établir un plan

de prévention de ces risques en identifiant les facteurs de risques qui découleraient de cette nouvelle organisation du travail.

Un diagnostic doit donc être fait et il doit reposer sur une démarche participative qui intègre l'ensemble des agentes et agents que cette fusion concernerait.

Le DUERP, document unique d'évaluation des risques professionnels devra donc être mis à jour par les autorités académiques et répertorier l'ensemble des risques professionnels inhérents à cette fusion pressentie des académies.

C'est pour ces raisons, que les organisations syndicales FSU, SGEN-CFDT et SUD Education demandent en préalable une réelle concertation et une étude de toutes les coopérations inter-académiques possibles.

Dans ces conditions il nous apparaît totalement impossible d'élaborer pour juillet un projet d'organisation. Nous avons appelé les personnels à venir se rassembler devant le CTA du 10 juin pour protester contre une éventuelle fusion et l'absence de prise en compte du point de vue des personnels.

Nous poursuivons le travail en intersyndicale sur cette question et appellerons prochainement les personnels à se mobiliser une nouvelle fois pour rappeler les recteurs à leurs responsabilités quant aux conditions de travail des nombreux salariés qui seraient affectées par cette fusion.

10 ANS APRÈS LA LOI DE 2005, LE SIGLE CHANGE, LA PRÉCARITÉ RESTE ! EXIGEONS LA TITULARISATION DE NOS COLLÈGUES AESH!

Un rassemblement des personnels de l'éducation s'est tenu le mercredi 17 juin devant le rectorat afin de soutenir nos collègues AESH et dénoncer :

- **Le recours à des contrats précaires (de droit privé et de droit public).**
- **Les temps partiels imposés.**
- **Les reconductions aléatoires.**
- **La dégradation générale de nos conditions de travail.**

Nous revendiquons encore et toujours :

- **La titularisation immédiate sous statut de fonctionnaire de tous les personnels en poste sans aucune condition.**
- **La création d'un statut réel et reconnu correspondant aux conditions d'exercice dans la fonction publique.**
- **Une formation adaptée et rémunérée.**
- **La revalorisation des salaires, pour un salaire qui n'oblige pas à cumuler d'autres emplois.**
- **La prise en compte de l'ancienneté pour toutes et tous.**
- **L'inclusion pleine et entière dans les équipes pédagogiques.**
- **La scolarisation dans de bonnes conditions des enfants en situation de**

handicap afin de permettre à toutes et à tous une scolarisation égalitaire.

PIERRE STAMBUL INTERPELLÉ VIOLEMMENT ET MIS EN GARDE À VUE SUITE À DÉNONCIATION CALOMNIEUSE

La Fédération SUD éducation proteste vigoureusement contre l'interpellation violente et la mise en garde à vue de Pierre Stambul, militant de la tendance intersyndicale Émancipation, de la FSU, de l'UJFP et engagé dans la campagne Boycott-Désinvestissement-Sanctions, aux côtés de qui nous militons très régulièrement.

Nous relayons ici les communiqués de la tendance Emancipation et de l'UJFP.

Nous venons d'apprendre que, cette nuit, à 3 h50, le Raid avait fait irruption violemment au domicile de notre camarade Pierre Stambul, cassant les portes, le ligotant sur une chaise et plaquant sa compagne au mur. Pierre Stambul est co-Président de l'Union Juive Française pour la Paix. Il est aussi militant de la FSU, participe à ses instances nationales, et il est l'un des animateurs de la tendance intersyndicale Emancipation.

Les forces de police ont mis en oeuvre les méthodes qu'elles utilisent d'ordinaire pour la neutralisation d'un terroriste retranché armé : portes cassées, et devant les voisins interloqués recherche immédiate de caches d'armes.

N'ayant bien sûr rien trouvé, le Raid n'en a pas moins appelé la police nationale qui a emmené Pierre menotté.

Pierre a été relâché après 7 heures de garde à vue, suite aux innombrables interventions exigeant sa libération. Émancipation est intervenue directement en direction du commissariat et indirectement en sollicitant l'appui des syndicats et associations où ses militantEs interviennent.

A l'évidence, Pierre a été victime d'une provocation, d'une dénonciation calomnieuse organisée pour lui interdire d'assurer une intervention publique prévue ce soir à Toulouse par l'UJFP et le comité BDS (Boycott, Désinvestissement Sanctions tant que l'État d'Israël ne se conforme pas au droit international). Ce n'est pas la première fois puisque déjà 4 militantEs de la cause palestinienne ont eu à subir ce type de dénonciation calomnieuse et à chaque fois l'intervention du RAID, ce qui montre que la hiérarchie policière et les politiques qui lui donnent leurs ordres ou bien sont incapables d'actualiser leurs pratiques ou bien sont objectivement complaisants avec les activistes dénonciateurs.

Que de telles provocations puisse être organisée par des individus refusant toute critique de la politique menée par l'État d'Israël n'est guère étonnant. Cela n'est pas moins intolérable, comme est intolérable et scandaleuse l'utilisation de la police et du RAID, avec leurs méthodes usuelles, pour mettre en oeuvre le but recherché par le ou les provocateurs : intimider, interdire la libre parole, développer en France une police politique...

Nous apportons tout notre soutien à notre camarade Pierre et nous veillerons à ce que les responsables de cette provocation soient poursuiviEs, de même que les

responsables de la hiérarchie policière et les responsables politiques et administratifs (ministère de l'intérieur, préfecture...) qui ont mis en œuvre, en toute conscience, cette opération inacceptable et scandaleuse ; et à ce que soient dissouts les groupuscules violents de l'extrême droite sioniste comme la LDJ, qui a, la veille de cette provocation ont menacé personnellement Pierre Stambul.

L'équipe responsable d'Émancipation tendance intersyndicale

DE NOTRE UNION SYNDICALE **Solidaires**

20 JUIN : MANIFESTATION PARISIENNE EN SOLIDARITÉ AVEC LES MIGRANT-ES

Manifestation à Paris le 20 juin, en solidarité avec les migrants, départ Stalingrad à 14h, sous la bannière «Des Ponts Pas Des Murs».

A la suite du Forum Social Mondial, les membres du réseau Des Ponts Pas Des Murs ont adressé début mai au président de la République **un appel** pour de nouvelles politiques migratoires. Membre du réseau, l'Union syndicale Solidaires a signé cet appel.

Suite au refus catégorique de François Hollande ce 5 juin de recevoir des représentant-es, le réseau appelle à rejoindre la manifestation contre l'austérité du 20 juin à Paris organisée par Attac et le Collectif pour un audit citoyen de la dette grecque, sous la bannière "Des Ponts Pas Des Murs" en solidarité avec les personnes migrantes et contre les politiques migratoires européennes et françaises.

[Lire l'article du CRID](#)

VOTE SUR LA RÉOLUTION TAFTA AU PARLEMENT EUROPÉEN : UN REPORT C'EST BIEN, UN ABANDON DES NÉGOCIATIONS C'EST ENCORE MIEUX !

Adopté le 28 mai par la Commission Commerce international du Parlement européen (INTA), le projet de résolution sur le traité transatlantique (TAFTA) devait être voté en séance plénière le mercredi 10 juin. Faute de soutien suffisant, le Président du Parlement Martin Schulz et le rapporteur Bernd Lange, avec l'approbation du groupe PPE, ont décidé de repousser le vote de cette résolution controversée.

Cette décision est un désaveu cinglant du travail entrepris ces derniers mois, en particulier par Bernd Lange, pour l'adoption d'une résolution qui a suscité de nombreux débats et amendements. C'est une preuve supplémentaire des désaccords existants sur ce projet de traité transatlantique. Le texte se refusait notamment à remettre en cause les privilèges accordés aux investisseurs et le recours à l'arbitrage d'investissement.

Il s'agit d'une première historique : c'est la première fois que le vote d'une résolution de ce type est ajourné faute d'accord politique. Ce report constitue une victoire pour la mobilisation citoyenne qui se développe partout en Europe depuis le lancement des négociations. Les 2 millions de signatures rassemblées en quelques

mois par l'initiative citoyenne auto-organisée, les milliers de courriels envoyés aux eurodéputés ces derniers jours montrent l'ampleur de cette mobilisation. Ils témoignent du refus largement partagé de mécanismes renforçant les pouvoirs des multinationales ou de l'affaiblissement des régulations environnementales et sociales.

Le report de la résolution au Parlement montre, une fois de plus, que la Commission européenne n'a pas de légitimité pour négocier un tel accord. Ce n'est qu'une étape : les négociations doivent être abandonnées ! La campagne Stop TAFTA l'a rappelé dès le 10 juin au matin à Strasbourg lors d'un rassemblement à 8H30 sur l'esplanade face au parlement européen.